



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMMISSION INTÉRIMAIRE DES MESURES PHYTOSANITAIRES

### Sixième session

Rome, 29 mars – 2 avril 2004

### Thèmes et priorités pour les normes

### Point 7.3 de l'ordre du jour provisoire

1. Le Groupe de travail sur la planification stratégique et l'assistance technique (PSAT) a examiné les thèmes pour l'élaboration de normes présentés à la dernière session de la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires (CIMP) en 2003 et les thèmes supplémentaires proposés à la Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) à Fidji. Il a été noté que l'ensemble des normes recommandées pour être élaborées par la CIMP en 2003 avait déjà été établi sous forme de projet ou faisait l'objet d'intenses travaux. Le PSAT a élaboré une liste des normes proposées à présenter pour examen au Comité des normes (CN).
2. À sa réunion de novembre 2003, le CN a souscrit à la proposition du PSAT mais il a noté que trois des normes conceptuelles proposées concernant la classification des marchandises et des organismes nuisibles étaient similaires et pourraient être regroupées. Le CN a noté qu'il serait utile que la CIMP puisse fournir une proposition de programme d'élaboration des normes d'une durée de deux ans au moins mais il a reconnu que le programme serait toujours réexaminé à chaque réunion de la CIMP.
3. Il a été noté que les progrès réalisés pour certaines normes dont l'élaboration se faisait par l'intermédiaire de groupes de discussion par courrier électronique étaient lents et qu'il y avait un certain nombre d'autres projets de normes qui n'avaient pas été présentés au Comité des normes. Le PSAT et le CN ont tous deux souscrit aux mesures prises par le secrétariat pour appuyer l'organisation de réunions d'experts sur ces normes lorsque cela était nécessaire.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

4. Les priorités en matière d'élaboration de normes dépendent des décisions prises par la CIMP concernant toute modification du processus d'établissement des normes. La liste proposée des thèmes et priorités pour l'élaboration des normes est la suivante:

**a) Normes conceptuelles**

1. Stratégies de remplacement du bromure de méthyle.
2. Classification des marchandises par niveau de traitement, utilisation visée et risque phytosanitaire.
3. Certification électronique.
4. Importation de matériel végétal.
5. Installations de quarantaine post-entrée.
6. Protocoles de recherche pour les mesures phytosanitaires.
7. Échantillonnage.

**b) Normes de référence**

1. Directives pour la présentation/rédaction de NIMP sur les marchandises.
2. Directives pour la présentation/rédaction de NIMP spécifiques d'organismes nuisibles.

**c) Normes portant sur une marchandise spécifique**

1. Certification à l'exportation pour les pommes de terre.
2. Écorçage du bois.

**d) Formation de trois groupes techniques au moins – formation qui dépend des décisions de la CIMP relatives au processus d'établissement de normes**

1. Groupe technique chargé d'élaborer des protocoles de diagnostic pour des organismes nuisibles spécifiques.
2. Groupe technique sur les zones exemptes et approches systémiques pour les mouches des fruits.
3. Groupe technique sur les traitements.

5. Compte tenu de la décision prise par la CIMP à sa quatrième session selon laquelle les thèmes et priorités pour la présentation de normes en vue de l'établissement de nouvelles normes sont examinés par le PSAT, les organisations nationales de la protection de végétaux (ONPV), les ORPV, le secrétariat de la CIPV et le secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce/Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (OMC/SPS) sont invités à proposer des thèmes pour de nouvelles normes au secrétariat pour le 1<sup>er</sup> octobre 2004 au plus tard. Le secrétariat présentera ces thèmes à la réunion du PSAT de 2004 pour examen et rédaction de recommandations à la septième session de la CIMP en vue de l'élaboration de nouvelles normes.

6. La CIMP est invitée:

1. *À souscrire* à l'action du secrétariat en facilitant le plus possible la mise au point définitive de normes qui sont déjà bien avancées.
2. *À approuver* la liste de thèmes proposée par le PSAT et le CN.
3. *À indiquer* la priorité pour l'élaboration de normes sur les thèmes approuvés.
4. *À inviter* les ONPV, les ORPV, le secrétariat de la CIPV et le secrétariat de l'OMC/SPS à proposer des thèmes pour de nouvelles normes pour le 1<sup>er</sup> octobre 2004 au plus tard.